CIRCONSCRIPTION
DIEPPE OUEST
ACADEMIE DE ROUEN

Dieppe, le 22 juin 2015

L'Inspecteur de l'Education nationale
Circonscription de DIEPPE OUEST

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants

ECOLES DE LA CIRCONSCRIPTION DIEPPE OUEST

sous-couvert de Mmes les Directrices et MM. les Directeurs

Inspection de l'éducation nationale DIEPPE OUEST

Affaire suivie par
Jean-François Butel, IEN
Téléphone : 02 35 84 62 72
Télécopie : 02 32 14 04 97
0760184m@ac-rouen.fr

Ilôt Saint Jacques
3, Espace Ventabren
76200 DIEPPE

Objets : présentiel du parcours M@gistère « Inclusion scolaire »
retour de l'animation-réflexion « CM1-CM2 »

Référence : *note de service n°4 du 6 octobre 2014*
mon courrier du 3 janvier 2015 (présentation des parcours M@gistère)

Dans les documents cités en référence, je précisais :

« *Les parcours M@gsitère prévoient, en milieu ou en fin de session, un « présentiel », c'est-à-dire un temps de regroupement (1h30 inclus dans le parcours de 9h) afin d'élaborer collectivement une réflexion ou un outil à destination des élèves, faire le point sur les connaissances acquises :*

- *pour le parcours « inclusion scolaire », un « présentiel » sera proposé, par l'équipe de circonscription en période 5 (et dans une forme qui dépendra du nombre d'enseignants concernés).* »

Au regard des contraintes calendaires des uns et des autres (et notamment des structures susceptibles d'accueillir un grand nombre de personnes), **j'ai pris la décision de reporter cette intervention (1h30) au mois de septembre 2015**. Elle concernera (au titre des heures dues en 2014-2015) tous les enseignants inscrits sur le parcours :

Scolarisation des élèves en situation de Handicap (Dieppe Ouest)

Elle sera également l'occasion pour les enseignants des classes de CM1-CM2, dans le cadre de la seconde partie de l'animation sur les élèves à besoins éducatifs particuliers (première partie en novembre 2014 sur les EGPA) de poursuivre leur réflexion (au titre des heures dues en 2014-2015).

Cette intervention se déroulera :

LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2015

de 17h30 à 19h

à la Maison Jacques Prévert (rue de Montigny à DIEPPE)

Je vous remercie de bien vouloir transmettre, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, (soit directement par courriel auprès de moi soit par le biais de la plateforme M@gistère) vos questionnements relatifs à l'inclusion ou à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Je souhaite très sincèrement que cette intervention puisse répondre à vos attentes en marge d'une rentrée qui constituera un pas supplémentaire dans une meilleure prise en compte des élèves les plus fragiles.

J.François BUTEL

MAISON JACQUES PREVERT
Rue de Montigny
DIEPPE

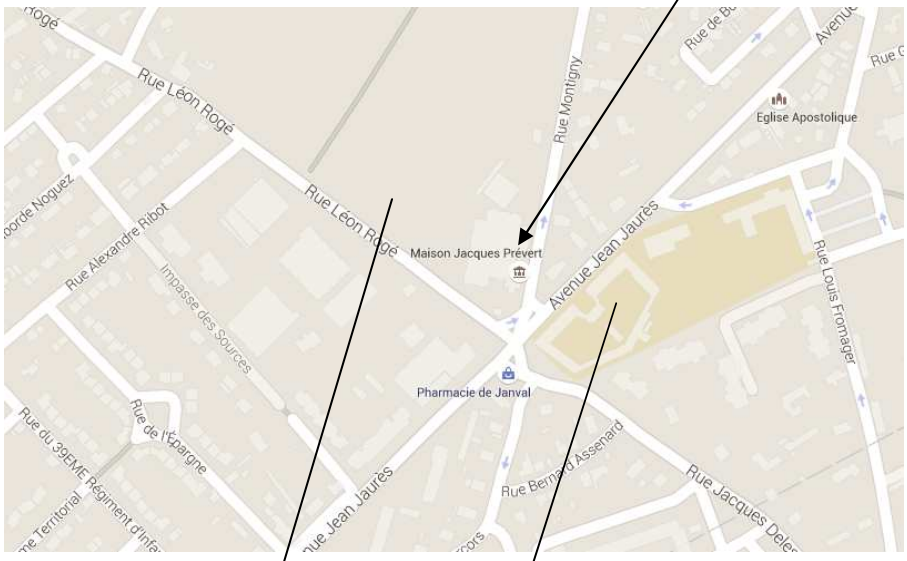

ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY
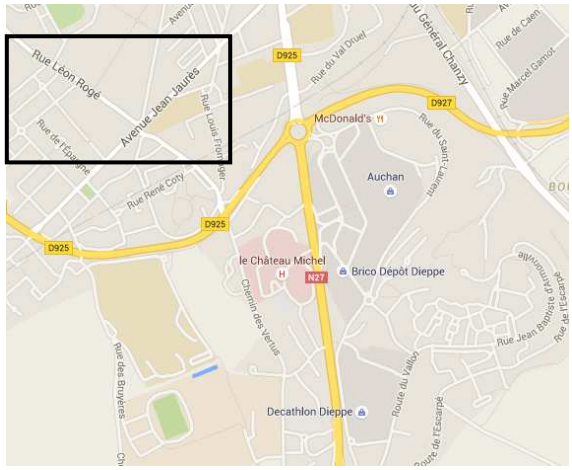
PARKING